

Compte rendu de la réunion de quartier La Bergère du lundi 22 novembre 2021 - 20h00

Etaient présents :

Référent élu : Régis Brasseur

Référents habitants : Monsieur Stéphane Savary

Elus présents : Patrick Planche et Pascal Seigné.

Beauchampois participants : Madame Muller, Madame Courrège, Madame Jégou, Monsieur Guérin.

Peu de présents en raison, peut-être, d'un manque de rappel aux riverains de la réunion. Auparavant il y avait un mini Flyer.
A mettre en œuvre pour la prochaine réunion avec un ordre du jour.

Points abordés :

La circulation chemin de la butte de la bergère avec les 2 virages accidentogènes côté Gambetta et surtout côté zone d'activités.

Il est constaté qu'une partie du trafic de la Chaussée Jules César vers le centre-ville transite par le chemin de la butte de la bergère.

Solutions possibles : prolongation de la zone 30, chicanes, principe des écluses, stationnement figé etc...

L'interdiction de stationner en haut de l'avenue Gambetta n'est pas respectée.

Il apparaît nécessaire d'organiser un atelier avec les riverains et les élus concernés afin de trouver une solution à cette problématique récurrente.

Redécoupage :

Il apparaît nécessaire de rattacher la chaussée Jules César du rond-point de la bergère jusqu'à l'avenue de la Concorde au quartier de la bergère afin de rendre plus efficaces les réflexions car actuellement seul un côté de la chaussée est concerné.

Il serait également plus cohérent d'y rattacher également la cité Cadoux, la résidence Kaufmann et Broad ainsi que l'allée Pascal et l'impasse Lavoisier.

Urbanisme constructions nouvelles :

Questionnement à propos du 7 et du 59 Chaussée de la butte de la bergère.

Réponses à apporter pour le prochain conseil de quartier.

Anomalies constatées :

Eclairage face au Balto qui « clignote »
Un poteau tombé impasse Lavoisier
Espace vert impasse Lavoisier mal entretenu
Moins de passages de la balayeuse, habituellement tous les jeudis.

Informations diverses données par les élus présents :

Sur le centenaire et les animations proposées
Sur l'extension des consignes de tri.
Sur l'aménagement du bois Barrachin.
Sur le concours de décorations de Noël.